



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 6 septembre 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 11^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service* et *Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Notre dossier : 312-01007

Dossier Régie : R-4213-2022 – Phase 2

Chère consœur,

Énergir vous transmet une copie de la présentation qui sera utilisée par les témoins du panel 2 (plan d'approvisionnement 2024-2027) lors de l'audience de demain, 7 septembre 2023, dans la phase 2 du dossier mentionné en objet, soit la pièce Énergir-H, Document 9.

De plus, conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et à la correspondance datée du 15 août 2023¹, Énergir dépose l'affidavit de Madame Caroline Dallaire attestant de la véracité des faits allégués à la demande et à la preuve écrite déposées au dossier. Ce faisant, Énergir n'envisage pas pour le moment de requérir de temps lors de l'audience pour l'adoption de sa preuve écrite.

Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.

¹ A-0057, p. 2.